

# 2<sup>nde</sup> BAC PRO MELEC

## OUTILLAGE ET FOURNITURES DE RENTREE SCOLAIRE

Dans le cadre des cours d'atelier, votre enfant doit obligatoirement se présenter dès la rentrée scolaire avec les équipements suivants :

Une tenue de travail d'électricien	veste + pantalon	<i>fournie par le lycée</i>
Une paire de chaussures de sécurité		<i>fournie par le lycée</i>
Un vérificateur d'absence de tension	Chauvin Arnoux Réf. CA742	<i>Achat à effectuer par la famille</i> <i>&gt;&gt; Fournisseur conseillé :</i> <b>CGED</b> 21 rue de la Janaie 35400 St Malo (tarifs négociés par le lycée)
Un adaptateur de test pour prise 2P+T	Chauvin Arnoux Réf. CA751	
Une paire de gants isolés <i>(à conserver dans l'emballage d'origine)</i>	Classe 00 (jusqu'à 500V)	
Une paire de sous-gants électricien	en coton	
Un mètre-ruban	5 mètres	
Un tournevis électricien plat	3.0 x 100 (isolé 1000 V)	<i>Achat à effectuer par la famille</i>  <i>auprès du fournisseur de son choix</i> (ou magasins de bricolage)
" " "	4.0 x 100 (isolé 1000 V)	
" " "	5.5 x 100 (isolé 1000 V)	
Un tournevis électricien cruciforme	PZ0 (isolé 1000 V)	
" " "	PZ1 (isolé 1000 V)	
" " "	PZ2 (isolé 1000 V)	
Une pince coupante d'électricien		
Une pince bec fin isolée		
Une pince à dénuder manuelle		
Une pince à dénuder automatique	embout 0,2 à 6 mm <sup>2</sup>	
Une paire de gants <i>anti-coupures</i>		
Un niveau	longueur 30 cm maxi	
Un cadenas		
Une caisse à outils métallique 5 compartiments	Lg. 440 x l. 200 x H. 200	

En ce qui concerne la tenue de travail : le Lycée Maupertuis **prend à sa charge** veste, pantalon et chaussures de sécurité (pour un montant total de 100 € par élève). Ils seront fournis gratuitement à votre enfant à la rentrée.

En ce qui concerne le matériel d'électricien : le lycée Maupertuis a négocié des tarifs préférentiels avec la **Sté CGED** (21 rue de la Janaie - ST MALO) auprès de qui nous vous conseillons d'acheter ce matériel spécifique.

En ce qui concerne l'outillage : vous pouvez vous l'acheter chez le fournisseur de votre choix, y compris les magasins de bricolage.

**Tout élève sans tenue de travail et outillage après le 12 octobre ne sera pas admis en cours d'atelier**